



TRIATHLON GRAND VILLERUPT

BULLETIN D'ADHESION 2017 / 2018

ETAT CIVIL

MONSIEUR MADAME MADEMOISELLE

NOM : _____ PRENOM : _____

SITUATION FAMILIALE : _____ DATE DE NAISSANCE : _____

NATIONALITE : _____ PROFESSION : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

TEL. DOMICILE : _____

PORTABLE : _____

TRAVAIL : _____

E-MAIL : _____

TITULAIRE DU PERMIS DE CONDUIRE : OUI NON

N° DU PERMIS : _____ DATE OBTENTION : _____

ETAT SPORTIF

Licence Compétition

Licence Loisir

SPORT PRATIQUE AVANT : _____

CLUB SAISON 2016/2017 : _____

PAIEMENT DE LA LICENCE : PAR CHEQUE BANCAIRE PAR VIREMENT BANCAIRE

POINTS DIVERS

1/ Par la présente, chaque licencié majeur et parents de licenciés mineurs donnent l'autorisation de diffuser les photographies prises dans le cadre de l'entraînement, de l'école de triathlon ou de compétition.

Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant ces photos devront respecter la personne et ne devront pas porter atteinte à sa réputation.

2/ Par la présente, les parents autorisent tout préleveur agréé par l'agence française de lutte contre le dopage ou missionné par la fédération internationale, dument mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanère) lors d'un contrôle antidopage sur l'enfant mineur.

OUI NON

Attention, en cas de refus, seule une licence loisir (entraînement) peut être prise et l'enfant n'aura pas possibilité de faire de compétition.

3/ Pour les enfants nés à partir de 2006, les parents s'engagent à faire participer leur enfant à au moins un class-tri au cours de la saison.

4/ Sous réserve d'en être préalablement informés, les parents autorisent le transfert à l'hôpital par un service d'urgence (pompiers, Samu) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, anesthésie.

OUI NON

Si votre enfant est allergique (médicaments ou autres) merci de nous le préciser :

.....
.....

5/ Par la présente, le licencié accuse réception du Règlement Intérieur du TGV54, établi par le Comité du TGV54 et approuvé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 septembre 2016 et atteste en avoir fait lecture et en accepter le contenu.

Je soussigné,, atteste avoir fait lecture des 5 points précédents et en accepter le contenu.

Fait à, le

Signature

LES ENTRAINEMENTS

1/ ECOLE DE TRIATHLON

- Natation : A voir avec Villerupt Natation pour les enfants jusque 16 ans
(les coachs pourront vous renseigner)
- Course à pied : Jeudi à 18h30 à la piste du Stade Delaune à Villerupt
- Vélo : Samedi à 09h30 (le rdv sera fixé par les coachs le jeudi soir ou par mail / facebook)

2/ ADULTES

- Natation : Mercredi à 19h30 (dans l'eau) à la piscine municipale de Villerupt
(Ados acceptés à partir de 15 ans si le test natation est ok)
- Course à pied : Jeudi à 18h30 à la piste du Stade Delaune à Villerupt
- Vélo : Samedi à 09h30 (le rdv sera fixé par les coachs le jeudi soir ou par mail / facebook)

Il est préférable d'être là 15mn avant le début de chaque séance.



A LA PISCINE

Nous attendons des licenciés de respecter les points suivants :

- Ne pas rentrer dans l'enceinte du bassin avant 19h15,
- Ne pas rentrer dans l'eau avant que l'entraîneur en ait donné l'autorisation,
- Matériel obligatoire → Maillot de bain, bonnet, lunettes.

A VELO

Pendant les sorties vélo organisées par le club, le port du casque homologué est obligatoire.

En cas d'absence de cet équipement, l'entraîneur ou le responsable de la séance est en droit d'interdire à la personne de participer à l'entraînement.

Nous attendons des licenciés de respecter les points suivants :

- respecter le code de la route,
- en forêt, faire attention aux promeneurs et prendre soin de la nature.

EN COURSE A PIED

Nous attendons des licenciés de respecter les points suivants :

- Respecter les décisions de la Mairie en cas de piste d'athlétisme fermée (ex. intempéries hivernales)
- Respecter les entrainements des joueurs de foot,
- Ne pas marcher sur la pelouse.

Lors des entraînements club hivernaux de nuit, il est conseillé à chacun de porter un vêtement réfléchissant, d'avoir constamment avec soi une lampe frontale (en cas d'entraînement en dehors de la piste).

VOTRE DEMANDE DE LICENCE SUR LE SITE DE LA FFTRI

Vous devez effectuer votre demande de licence en ligne afin de faire valider votre licence par votre club et par la Ligue de Lorraine de Triathlon (LLTRI).

Cette demande doit être validée **avant le 31 décembre 2017** par la LLTRI sous peine de **10,00 € de pénalité appliquée par la LLTRI** (uniquement pour les renouvellements de licence).

Nouveau licencié :

- Aller sur le site <http://www.fftri.com>,
- Cliquer sur « **Se licencier** »,
- Remplir les différentes pages (Données personnelles, formation, Ligue & Club, choix de la licence, assurances, autres activités),
- Insérer une photo (optionnelle mais conseillée),
- **Télécharger et imprimer la demande de licence, la dater et la signer,**
- **Télécharger et imprimer le certificat médical et aller chez le médecin.**

Renouvellement de licence ou mutation :

- Aller sur le site <http://www.fftri.com>,
- Cliquer sur « **Se connecter** »,
- Remplir les différentes pages (Données personnelles, formation, Ligue & Club, choix de la licence, assurances, questionnaire santé, autres activités),

Remarque → Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs rubriques du questionnaire de santé "QS-SPORT", vous devez fournir un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition (ou du sport selon le type de licence) de moins de un an à la date de demande de licence.

- Insérer une photo (optionnelle mais conseillée),
- **Télécharger et imprimer la demande de licence, la dater et la signer,**
- **Télécharger et imprimer le certificat médical si nécessaire et aller chez le médecin.**

Remarques :

- ***Pour les mutations, il faudra rajouter une demande de mutation signée par les deux clubs à retourner à la FFtri. Une quittance de 20,00 € à l'ordre du TGV54 sera exigée, le club se chargera de transférer la somme à la FFtri.***
- ***En ce qui concerne la photo, le club est dans l'obligation de valider votre photo avant de transmettre votre demande de licence à la LLTRI. Toute photo ne correspondant pas au profil de la personne ou laissant apparaître un logo d'un photographe quelconque ne sera pas validée.***

VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION

Les dossiers sont à nous remettre complet AVANT LE 30 NOVEMBRE 2017

A qui ?	Corinne JAMIN Aux coachs
Où ?	<ul style="list-style-type: none">- Permanence le samedi 07/10/2017 de 11h00 à 13h30 au Club House- Entrainements- Boîte aux lettres JAMIN Corinne (1, Rue René Cassin à Villerupt)

VOTRE DOSSIER EST-IL COMPLET ?

Il doit contenir :

- Bulletin d'adhésion TGV54 complété (**pages 1 et 2 uniquement**)
- Demande de licence FFTRI imprimée, datée et signée**
- Certificat médical complété et signé par le médecin si nécessaire ou si nouvel adhérent
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Paiement par chèque ou virement bancaire :

CREDIT MUTUEL VILLERUPT
Code Bic : CMCIFR2A
FR76 1027 8043 1100 0203 9440 134
(préciser votre nom dans la communication)

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.